



## B0 H0 : Préparation à l'habilitation B0 H0 Exécutant

Pour personnel non électricien réalisant en sécurité des travaux d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques

### REFERENCES ET RECOMMANDATIONS

**L'article R4544-10 du Code du Travail** : précise que « l'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544-3. L'employeur remet à chaque travailleur un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes de ces normes, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué »

**Décret n° 88-1056 du 14/11/1988 : Art. 48 1** L'employeur ne peut confier les travaux ou opérations sur des installations électriques ou à proximité de conducteurs nus ou sous tension, qu'à des personnes qualifiées pour les effectuer et possédant une connaissance des règles de sécurité en matière électrique adaptée aux travaux ou opérations à effectuer

### OBJECTIF

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de :

D'identifier et d'éviter les dangers de l'électricité et de mettre en œuvre les méthodes et les procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre non électrique à proximité d'installations électriques dans les meilleures conditions de sécurité.

- **PUBLIC CONCERNE**

Cette formation réglementaire s'adresse à toute personne devant réaliser des travaux non électriques dans un local réservé aux électriciens ou dans un environnement électrique. Travaux BTP à proximité de lignes électriques, agents d'entretien, jardiniers....

- **DURÉE**

7h

- **LIEU DE FORMATION**

Dans un de nos centres EFSP ou en intra sur votre site en dehors des zones de production

- **NOMBRE DE STAGIAIRES**

12 personnes maximum

- **VALIDATION**

Conformément à la norme, un avis après formation est délivré, celui-ci servira de base à l'employeur pour habilitier son salarié et lui délivrer le titre d'habilitation correspondant  
Recyclage tous les 3 ans (préconisation INRS)



## CONTENU

Cette formation répond à la norme NF C18-510

- **Module Tronc commun**
- Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu,
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.). Les différents domaines de tension.
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
- Identifier les limites et les zones d'environnement.
- Le principe d'une habilitation. Définition des symboles d'habilitation.
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.
- Les prescriptions associées aux zones de travail.
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13.
- Applique les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.
- **Module Exécutants de travaux d'ordre non électrique (B0, H0, H0V)** - évaluation théorique et mise en situation pratique sur un ouvrage ou une installation type incluant l'évaluation pratique.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

Malette et tableau pédagogiques  
Livret de cours  
Vidéos

## VOUS CHOISISSEZ CETTE FORMATION

Parce que nos formateurs ont une solide pratique dans le domaine de la sécurité électrique.  
Parce que votre salarié va approfondir les procédures de sécurité en mettant en œuvre les équipements de protection dans une situation de chantier.  
Parce que cette formation est individualisée.